

Ces discussions entre les États-Unis et le Mexique étaient manifestement à prévoir. S'il y avait un accord bilatéral entre les États-Unis et le Mexique d'une part, et un accord bilatéral entre les États-Unis et le Canada d'autre part, il n'est pas nécessaire d'être un génie pour deviner où iraient les investissements. Les investissements iraient aux États-Unis.

En participant à un accord trilatéral, nous avons donc la chance de rehausser les investissements au Canada. C'est là un objectif que nous avons poursuivi et que nous avons atteint.

Le deuxième objectif consistait à améliorer et à préserver l'ALE, à résoudre les problèmes commerciaux qui ont surgi ces dernières années entre le Canada et les États-Unis, tout en s'assurant que les droits et les devoirs prévus dans le cadre de l'ALE demeurent les mêmes.

L'ALE est un accord complexe qui a pris des mois à négocier et qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Comme pour tout accord de cette envergure, il y a eu naturellement des faiblesses à corriger et des petits problèmes à régler. Les négociations de l'ALENA nous ont permis, en tant que gouvernement canadien, de faire valoir les préoccupations du Canada quant au fonctionnement de l'ALE, à l'égard par exemple de l'établissement d'un contenu canadien des automobiles, et d'y répondre. Le deuxième objectif a donc été atteint.

Le troisième et dernier objectif était de faire que le Canada demeure un pays attrayant pour les investisseurs. Les investissements sont manifestement la clé de la croissance et, maintenant que le Canada fait partie de ce grand marché nord-américain de 350 millions de consommateurs, il est merveilleusement en mesure d'attirer les investissements étrangers et partant, de créer des emplois pour les Canadiens et de maintenir le haut niveau de vie que nous avons.

Bref, je crois vraiment que le député d'en face qui est l'auteur de cette motion, ferait bien de retourner à sa planche à dessin. J'espère qu'il donnera suite à l'allocution qu'a prononcée plus tôt aujourd'hui mon collègue, le ministre d'État chargé des Finances et de la Privatisation, et qui portait sur un certain nombre de questions financières. J'espère qu'il tiendra compte de ce que j'ai dit au sujet du commerce. Je suis impatient d'entendre le reste du débat. J'ose croire que mon collègue se rendra compte, à bien y réfléchir, que notre gouvernement a accompli un travail exceptionnel et qu'il devrait être soutenu, comme il le sera d'ailleurs aux prochaines élections fédérales.

Les crédits

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, j'aimerais faire quelques observations, puis poser une question au député.

Il a mentionné qu'il contestait la prémisse même de la motion, c'est-à-dire que le gouvernement a étouffé la croissance économique. Comment le député répondrait-il aux jeunes d'un peu partout au pays qui disent qu'ils ont perdu espoir en ce gouvernement, que, même diplômés, ils n'arrivent pas à trouver un emploi et qu'ils craignent que leurs compétences d'aujourd'hui soient inutiles demain?

Le député pourrait-il répondre à cette question précise: est-il en faveur de l'établissement d'un programme national de formation en apprentissage et d'un service canadien pour la jeunesse qui permettraient de calmer les inquiétudes grandissantes des jeunes face au chômage et à leur avenir?

M. McCreath: Monsieur le Président, j'aimerais répondre à la question de mon collègue.

Vous pouvez habiller ces programmes de la façon que vous voudrez, il n'en reste pas moins que la meilleure mesure possible pour les jeunes du Canada est une économie florissante. Une économie solide, avec une croissance économique et des incitatifs pour les investisseurs, entraînerait l'établissement d'entreprises manufacturières et, par ricochet, la création d'emplois.

Les possibilités d'emploi et la croissance économique qui en découle, voilà exactement ce que les jeunes recherchent de nos jours.

Nous avons profité pendant de nombreuses années d'un système d'enseignement de très haut calibre au Canada. À l'heure actuelle, nos systèmes d'éducation sont contestés comme jamais auparavant, partiellement parce qu'on veut leur imputer la responsabilité de tous les maux de notre société et des graves problèmes que nos enfants apportent à l'école. Ces systèmes doivent aussi relever le défi du peu de ressources mis à leur disposition. Les compressions exercées par le gouvernement sont populaires en principe, mais lorsqu'elles signifient qu'il faudra limiter la croissance des dépenses, que ce soit dans les programmes d'éducation destinés aux jeunes, dans les transferts aux provinces ou ailleurs, elles sont moins faciles à accepter.

• (1540)

À long terme, la mesure la plus profitable pour les jeunes sera de ne pas leur léguer le fardeau de nos dettes, mais de voir à renforcer notre économie afin de créer